

La masterisation a entraîné une modification des modalités de recrutement et une multiplication des profils de formation. Alors que le ministère prétend garantir un parcours adapté à toustEs, en réalité, cette réforme ne sera parvenue qu'à fragiliser un peu plus les jeunes enseignantEs en faisant peser principalement sur leurs épaules le poids de la formation : volumes horaires intenable, nouvelles certifications imposées, parcours de formation inadaptés. A cela s'ajoutent de nombreux dysfonctionnements qui ne font qu'aggraver les conditions de travail des EnseignantEs-stagiaires. Visiblement à l'Education nationale, il faut souffrir pour être «formés».

Ces dernierEs font déjà face à la lourde tâche de prendre leurs classes à froid et de préparer leurs contenus dans l'urgence avec des emplois du temps toujours très lourds, entre 9h et 18h hebdomadaire en fonction des cas.

Il est inconcevable que l'on exige d'ellEs de valider des partiels totalement déconnectés de leur réalité professionnelle et de composer un mémoire leur demandant des heures de rédaction. Cette situation a des conséquences sur la santé de nos collègues : stress, dépression, surmenage qui se répercutent ensuite au sein de leur classe. Comment s'étonner dans ces conditions que des collègues soient presque dégoûtés de leur nouveau métier après quelques mois seulement d'exercice ? C'est un véritable cercle vicieux.

> Des dysfonctionnements nombreux.

La vie professionnelle d'unE stagiaire est répartie entre quatre pôles distincts : l'ESPE, l'université, le rectorat et son établissement. En cas de problème lié à la formation, les trois premières entités se renvoient la balle. Dans de telles circonstances, les stagiaires se retrouvent écartelés et reçoivent des injonctions contradictoires qui ne leur permettent pas de suivre une ligne directrice claire et cohérente.

En restant intransigeant sur l'application de la masterisation tout en se targuant de relancer sa politique de recrutement, le ministère ne s'est pas donné les moyens d'intégrer dans les meilleures conditions les nouveaux arrivantEs dans le métier. De gros dysfonctionnements ont été ainsi constatés : emplois du temps non communiqués, cours déplacés ou annulés, formations non adaptées et parfois redondantes. Ces dysfonctionnements ne sont pas simplement dus à un problème d'organisation mais bel et bien liés au manque de moyens alloués à la formation.



> Des conditions de travail explosives.

Les stagiaires de notre académie ont effectué l'année dernière, leur stage dans la confusion la plus totale. Malgré leur mobilisation cette situation se poursuit encore aujourd'hui. Outre l'obligation pour toustEs les stagiaires de valider une année universitaire de master 2, la masterisation a provoqué « bon gré, mal gré » la multiplication de statuts individuels pour nos collègues et a dégradé leurs conditions de formation.

> Le temps de formation c'est du temps de travail.

À l'époque de sa mise en œuvre la réforme de la masterisation a été présentée comme une solution pour revaloriser le métier d'enseignantE. L'augmentation du niveau d'étude était alors censé apporter une meilleure qualification et une majoration des salaires. Certaines organisations syndicales ont été leurrées par cet argument et sont tombées à pieds-joints dans le piège : loin des effets d'annonces, il s'agissait en réalité pour le gouvernement de réaliser des économies sur le dos des enseignantEs-stagiaires.

Augmentation de salaire ?

A la rentrée 2011 les lauréats du concours débutaient dans la profession à l'échelon 3 ce qui entraînait une augmentation automatique de leurs salaires. Mais dans le même temps, ces dernierEs, au lieu d'effectuer quelques heures d'enseignement (aux alentours d'un mi-temps) et de consacrer le reste de leur semaine à la formation dans les IUFM, devaient désormais effectuer un service à temps plein. Quoi de plus normal dans ces conditions que de mieux rémunérer des collègues qui avaient plus que doublé leur temps de travail ?

Une meilleure qualification ?

Dans cette nouvelle formule de la formation initiale il revenait donc aux enseignantEs stagiaires d'assumer le coût de leur formation puisque le temps qui y était consacré, bien qu'obligatoire, n'était de fait plus rémunéré et venait s'ajouter à une semaine déjà bien remplie. Ajoutons à cela qu'en rallongeant de deux ans la durée des études, cette réforme ne faisait que renforcer un peu plus la précarité des étudiantEs. Face à la charge de travail, de nombreuxEs collègueS débutantEs étaient tellement sous pression et découragéEs que nombre d'entre ellEs se voyaient contraintEs de démissionner. Selon un rapport de la cour des comptes datant de 2012 cette réforme a provoqué une baisse de 40% des inscriptions aux concours. Selon ce même rapport, 73% des enseignantEs stagiaires estimaient alors que leurs journées de formations étaient inadaptées à leurs besoins. Dans le même temps le gouvernement réalisait une économie de 369,7 millions d'euros pour l'année 2011.

Aujourd'hui malgré les intentions affichées, force est de constater que les nouvelles dispositions liées à la formations des enseignantEs ne rompent pas complètement avec la logique précédente. Le temps de travail des enseignantEs stagiaires a certes été réduit, mais ces dernierEs débutent désormais à l'échelon 1. Cela revient une nouvelle fois à considérer que le temps de formation n'est pas du temps de travail et qu'il revient aux nouveaux et nouvelles collègueS d'en assumer le coût. Que dire du temps de formation imposé les mercredi après-midi ou durant les vacances scolaires ?



L'année dernière trop nombreux sont les collègues stagiaires à avoir connu des difficultés au moment de leur titularisation. C'est inadmissible lorsqu'on connaît les problématiques auxquelles ils et elles ont été confrontéEs durant l'année dernière à l'ESPE. Les enseignant-e-s stagiaires n'ont pas à payer le prix des dysfonctionnements et du manque de moyens de la formation. Nous serons donc particulièrement vigilants au déroulement de la formation.

Pour SUD éducation Bouches-du-Rhône le temps de formation doit être considéré comme du temps de travail. C'est la raison pour laquelle nous continuons de réclamer l'abrogation de la masterisation. C'est pourquoi nous revendiquons :

- > **une harmonisation nationale des procédures de titularisation et un allègement de la charge de travail personnel et des modalités d'évaluation.**
- > **le retour à un premier salaire correspondant à l'échelon 3.**
- > **le respect du temps des vacances scolaires en n'imposant pas de formations aux stagiaires.**